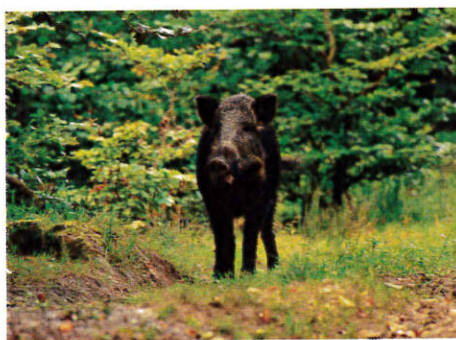


En novembre, la saison de chasse débute en forêt de Fontainebleau

Chaque année, l'ONF organise la chasse en forêt domaniale de Fontainebleau. En l'absence de prédateurs naturels, elle limite les populations de chevreuils et sangliers pour préserver l'équilibre faune/flore. La saison 2016-2017 ouvre le 7 novembre.



UNE ACTIVITÉ LIMITÉE DANS LE TEMPS

A Fontainebleau, la chasse à tir se déroule les **lundis, jeudis et quelques vendredis de novembre à février**. Le massif forestier se répartit en 2 zones (cf. carte - verso) :

- **partie périphérique (environ 12 500 ha)** : louée à des associations de chasseurs sélectionnées pour leur professionnalisme et leur sérieux ;
- **partie centrale (environ 9 500 ha)** : plus fréquentée et particulièrement complexe (axes routiers, bords de ville, aires d'accueil importantes), l'ONF encadre et organise directement les actions de chasse. Aucune action n'a lieu les mardis, mercredis ainsi que les week-ends et pendant les vacances scolaires dans la zone ONF.

CALENDRIER 2016-2017

Zone ONF (partie centrale de la forêt)

NOVEMBRE	: lundi 7, 14, 21 et 28 jeudi 10 et 24 vendredi 4 et 18
DÉCEMBRE	: lundi 5 et 12 jeudi 8 et 15 vendredi 2 et 16
JANVIER	: lundi 9, 16, 23 et 30 jeudi 5, 12 et 26 vendredi 6 et 20
FÉVRIER	: lundi 20 et 27 jeudi 2 vendredi 3

Zone louée
(partie périphérique)

NOVEMBRE	: lundi 7, 14, 21 et 28
DÉCEMBRE	: lundi 5, 12, 19 et 26
JANVIER	: lundi 2, 9, 16, 23 et 30
FÉVRIER	: lundi 6, 13, 20 et 27

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes partagent le même espace. **L'ONF invite donc chacun à être vigilant et attentif à la signalétique mise en place**. Aussi, toutes les mesures de précaution seront prises pour garantir la sécurité de tous en forêt. Toutefois, il n'est pas recommandé de pénétrer les sous-bois, n'y d'emprunter les allées des zones chassées. La forêt n'est jamais totalement parcourue laissant plusieurs espaces disponibles où les activités de loisirs et de détente peuvent s'exercer librement.

UN OUTIL DE RÉGULATION NÉCESSAIRE ET CONTRÔLÉ

Les forêts domaniales abritent une grande faune riche et diversifiée. À Fontainebleau, on compte 3 types de grands animaux qui participent à la vie de l'écosystème : cerfs, sangliers et chevreuils.

Dans leurs premières années, les arbres sont fragiles. De faibles hauteurs, ils sont accessibles à la dent des cerfs et chevreuils. Herbivores, ils **se régaler des bourgeons et des feuilles de semis** (arbres de moins de deux mètres de hauteur). Le sanglier, en fouillant le sol à la recherche de nourriture (glands et larves), **déracine les plants et les semis**. Sans régulation, les populations décuplèrent très rapidement ce qui deviendrait préjudiciable au renouvellement de la forêt. De plus, à proximité de zones urbaines, ces animaux, en trop grand nombre, peuvent provoquer d'importants dégâts : clôtures abîmées, jardins saccagés, déchets ménagers éparpillés au bonheur des petits rongeurs, voitures accidentées...

Faute de prédateurs naturels (loups), **la chasse permet réguler le nombre d'animaux pour éviter la destruction des jeunes arbres** et limiter les dégâts causés aux espaces verts puis aux cultures agricoles.

Le nombre d'animaux à prélever (grands cervidés et chevreuils) est défini à l'avance par les forestiers et un plan de chasse, validé par le Préfet.

CARTE DES ZONES DE CHASSE

Saison de chasse 2016 - 2017

Forêts domaniales
de Fontainebleau - Trois Pignons

□ Parcelle

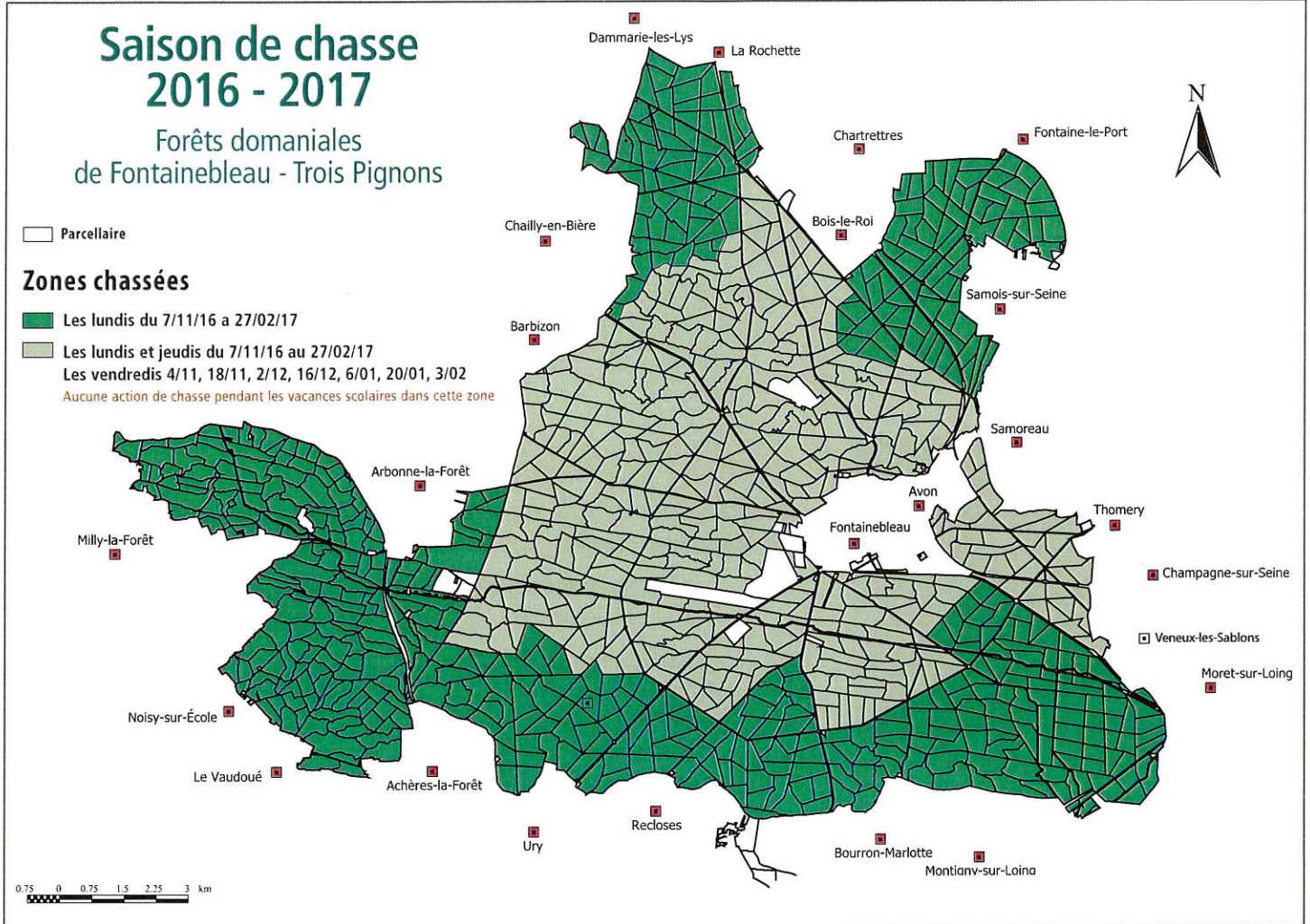
Zones chassées

■ Les lundis du 7/11/16 à 27/02/17

■ Les lundis et jeudis du 7/11/16 au 27/02/17

Les vendredis 4/11, 18/11, 2/12, 16/12, 6/01, 20/01, 3/02

Aucune action de chasse pendant les vacances scolaires dans cette zone



ONF - Agence
de Fontainebleau

217 bis rue Grande
77 300 Fontainebleau
ag.fontainebleau@onf.fr

Contact

Guillaume LARRIERE
Chargé de communication

guillaume.larriere@onf.fr